



Mairie d'OLLOIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2024

Date de la convocation au Conseil Municipal : 5 avril 2024

Présents : Alain HERITIER, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Charlotte COGAN, Adjoint ; Stéphane BEAL, Jérôme RENOARD, Claire VOLPI, Vincent BAFFALEUF, Robert SERVIER.

Absents : Valérie BUISSON, Christophe DEMONCHY.

Pouvoirs : Pierre LOISEAU à Robert SERVIER.

Secrétaire : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

1/ Présentation et vote du budget primitif 2024

Suite au report du vote du budget « Principal » lors du précédent Conseil Municipal du 29 mars, une nouvelle présentation est faite.

A noter :

- La hausse de la contribution SIVOS en dépense
- La hausse des dotations de l'Etat en recette
- Indemnités du procès Johannel : le problème devrait être pris en charge directement par l'assureur (1 ligne en recette et 1 ligne en dépense restent prévues pour l'instant).
- Il est à noter que le budget est à l'équilibre comme le veut la loi, ne présente aucune marge de manœuvre ni de capacité à gérer un imprévu important.

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	Crédits ouverts	Crédits ouverts	Dont Restes à réaliser 2023
Dépenses	349 344,84	156 996,77	42 818,00
Recettes	349 344,84	156 996,77	61 513,00

- Vote pour l'approbation du budget principal « Commune »

POUR : 9 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

Le budget « Assainissement » ne présente pas de changement par rapport au dernier Conseil

ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	Crédits ouverts	Crédits ouverts	Dont Restes à réaliser 2023
Dépenses	57 743,00	84 967,33	
Recettes	57 743,00	84 967,33	

- Vote pour l'approbation du budget « Assainissement »

POUR : 9 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La nomenclature M57 adoptée au 1^{er} janvier 2023 par la commune d'Olloux pour le budget principal uniquement, (le budget annexe Assainissement étant en M49) permet la fongibilité des crédits dans la limite de 7,50 % en section de fonctionnement et de 7,50% en section d'investissement ; c'est-à-dire qu'en cas d'insuffisance de crédits au niveau d'un chapitre en fonctionnement ou d'une opération en investissement, le maire peut opérer des virements entre chapitres ou opérations pour permettre le paiement de certaines dépenses, sans réunir son conseil, à l'exclusion des dépenses de personnel, par contre il devra en référer à son conseil lors de la séance qui suivra le virement.

- Vote pour délégation au maire de la possibilité de virement de chapitre à chapitre à hauteur de 7,5% en fonctionnement et de 7,5 % en investissement.

POUR : 9 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

2/ Vote des taux d'imposition

Afin de permettre de dégager des marges de manœuvre dans le budget, 2 simulations d'augmentation des taux d'imposition ont été faites.

- Augmentation des taux sur le bâti, non bâti, résidence secondaire pour une recette de 9900 €
- Augmentation des taux sur le bâti, non bâti pour une recette de 10077 €

Les membres du Conseil Municipal ont conscience de la complexité économique du contexte actuelle pour les habitants, mais la municipalité subit également ces augmentations et il est de plus en plus difficile de concilier la maîtrise des dépenses et l'équilibre budgétaire.

Les dépenses d'énergie ou d'entretien du matériel communal sont en forte augmentation depuis ces dernières années.

Par ailleurs, ces taux communaux n'ont pas été réévalués depuis plus de 10 ans.

- Vote pour l'augmentation des taux d'imposition

POUR : 7 / CONTRE : 2 / ABSTENTION : 0

SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

- Vote pour l'augmentation des 3 taux : Taxe sur le foncier bâti, Taxe sur le foncier non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

	Taux 2023 %	Taux 2024 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	36,68	39 ,45
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	132,30	142,29
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9,12	9,81

POUR : 7 / CONTRE : 2 / ABSTENTION : 0

3/ Choix d'une date pour la réunion publique

La date retenue est le 1^{er} juin 2024 à 10h.

4/ Questions diverses

- Un projet de mobilité est en discussion parmi les élus de Mond'Arverne sur le Territoire. Des réunions sont en cours pour l'élaboration du projet.
- Station du Loup
 - o Elle nécessite des travaux d'entretien importants
 - o Il conviendra de faire intervenir une entreprise de TP pour réparer.
- Des flyers ont été imprimés pour financer la rénovation de l'église. Ils seront distribués prochainement.
- L'acheteur potentiel de la Forge s'est rétracté. Une nouvelle annonce a été publiée et des acquéreurs potentiels se sont fait connaître.
- Le CLIC de Billom organise des journées atelier pour les plus de 60 ans sur Aydat / Olloix
 - o l'organisation est en cours d'élaboration
- Camping
 - o Les travaux de réparation sont terminés
 - o L'ouverture est prévue le samedi 27/04
 - o Les tarifs restent inchangés
- Point de situation sur les nuisances sonores dans le bourg : pas d'avancée notable à ce stade.

.....Fin du Conseil.....

Signature du Maire,
Alain HERITIER

Signature du secrétaire de séance,
Stéphane BEAL